



L'ANIA ET LE HAUT-COMMISSAIRE À L'EMPLOI ET À L'ENGAGEMENT DES ENTREPRISES SIGNENT UNE CONVENTION DE PARTENARIAT POUR LE PLAN « 1 JEUNE, 1 SOLUTION »

22 décembre 2020

Avec plus de 500 000 emplois répartis sur tout le territoire, le secteur agroalimentaire est le 1^{er} employeur industriel français. La majorité des entreprises alimentaires se montrent résilientes, maintiennent leurs emplois, voire recrutent malgré la crise sanitaire. Les entreprises du secteur alimentaire accélèrent leur transformation, innovent et s'adaptent aux enjeux liés à la transition alimentaire, numérique et environnementale. **Autant d'opportunités pour les jeunes, qui dans ce contexte économique et social difficile, cherchent à s'insérer activement sur le marché de l'emploi.**

L'ANIA s'associe aujourd'hui avec le Haut-commissaire à l'emploi et à l'engagement des entreprises dans le cadre du plan « **1 jeune, 1 solution** » pour donner de la visibilité aux nombreuses opportunités professionnelles que les entreprises alimentaires offrent aux jeunes et proposer à ces entreprises de se faire accompagner par un service dédié.

Le principe est simple, en un clic sur la plateforme 1jeune1solution.gouv.fr, les entreprises renseignent leurs intentions de recrutement pour 2021, et seront très rapidement contactées par un conseiller spécialisé, pour les aider à concrétiser leurs projets de recrutement.

« L'engagement de l'ANIA dans le plan gouvernemental « 1 jeune, 1 solution » est un partenariat gagnant-gagnant qui permettra une mise en relation personnalisée entre les jeunes qui connaissent souvent très mal les opportunités d'emploi du secteur et les entreprises qui ne savent pas toujours comment et où s'orienter pour trouver les talents et compétences dont elles ont besoin. Le secteur alimentaire est un secteur d'avenir qui innove, se réinvente avec plus 100 métiers différents, plus de 21 000 postes à pourvoir partout en France, nos entreprises ont besoin d'attirer l'avenir de la nation qui participera au développement et à la croissance du secteur. »

Laurent Marembaud, Président de la commission sociale de l'ANIA

L'Association Nationale des Industries Alimentaires rassemble 32 syndicats métiers et 15 associations régionales, représentatives des 17 723 entreprises alimentaires de France. L'agroalimentaire est le 1^{er} secteur économique français avec un chiffre d'affaires de 180 milliards d'euros et le premier employeur industriel avec 427 594 salariés. L'ANIA est l'interlocuteur privilégié des pouvoirs publics, des administrations et des médias sur les sujets liés à l'alimentation.